

12 pages sur la suite du dispositif "Réponses"

La Provence

Édition spéciale

Rédaction "La Provence", 8, quai Général-Leclerc, 13500 Martigues ☎ 04 42 42 30 40, www.laprovence.com

AIR, SANTÉ, INDUSTRIE

La mobilisation se poursuit



/PHOTO ÉRIC GOUBERT

SOMMAIRE

- ▶ PAGE 3 Une interview de Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI Paca
- ▶ PAGE 4 Cinquante ans de mesures atmosphériques
- ▶ PAGE 5 La qualité de l'air s'améliore
- ▶ PAGE 6 Le panel citoyen, au cœur du dispositif
- ▶ PAGE 7 L'étude Mistral, un œil neuf sur les allergies
- ▶ PAGE 8 Une interview de Marc Bayard, GMIF
- ▶ PAGE 9 ArcelorMittal sort le grand jeu
- ▶ PAGE 10 Istres et Miramas, deux villes s'engagent
- ▶ PAGE 11 Carte blanche à trois associations
- ▶ PAGE 12 Comment participer ?

LE PROJET EST DEvenu DISPOSITIF

"Réponses", un rôle clé pour élever un débat passionné

La pollution, l'environnement, la santé, les transports, l'industrie... C'est autour de ces grands thèmes essentiels, directement en prise avec la vie quotidienne des 300 000 habitants de l'arrondissement d'Istres que "Réponses" est né, il y a maintenant trois ans. Ce qui était alors un projet confié au Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), première structure du genre créée il y a un demi-siècle, est devenu un dispositif pérenne qui a le grand mérite de mettre le citoyen, ses préoccupations, ses doutes, ses interrogations, ses confusions, au cœur de réflexions et d'actions qui engagent plusieurs parties ; les industriels comme l'État, mais pas seulement, puisque le sujet des répercussions de la qualité de l'air sur notre santé engage aussi les transports routiers, comme maritimes et aériens, et peut être étendu à



■ Pérennisé, le dispositif "Réponses" associe les citoyens aux problématiques essentielles du territoire. / PHOTO E.G.

nos actes de la vie quotidienne. Pour répondre aux études qui se sont succédé en 2018, qui ont joué leur rôle dans cette prise de conscience, l'État a publié ce qui reste le document de référence, cette étude baptisée "Scenarii", toujours consultable sur le site d'Atmosud. Où tous les sujets étaient pris en

compte, avec l'apport de données scientifiques incontestées. Depuis, "Réponses" a inventé et pérennisé une méthode apte à recueillir les attentes des populations, à les regrouper et à les thématiser avant de les porter à ceux qui peuvent y répondre, que ce soit l'État par des contrôles et des normes, l'industrie

présente dans la zone Fos-Martigues-Berre, ou les transporteurs. Les collectivités ont elles aussi leur part à jouer. La méthode, comme une valse à trois temps, met en musique le recueil de la parole des citoyens, au printemps, le lancement, avec le concours du panel citoyen, des actions nécessaires à l'automne, à l'occasion des Journées nationales de la qualité de l'air, avant une restitution du bilan de l'année écoulée, en mars. Honoré d'un trophée pour la qualité de cette concertation inédite, le dispositif a apporté 200 réponses concrètes mises en place depuis ses débuts, à mettre en rapport avec les 140 attentes et préoccupations exprimées par les citoyens, lors de rencontres sur les marchés, d'animations et dans des forums dédiés. Un véritable apport qui se complète au fil du temps en agréant de nouveaux publics.



Supplément de "La Provence", 248, avenue Roger-Salengro, 13015 Marseille, www.laprovence.com
 Réalisé en partenariat avec le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles
 Coordination éditoriale et rédaction : Éric Goubert. Maquette et corrections : Christine Lucas. Photos : LP et DR. Impression : CMP Marseille (15')

L'INTERVIEW DE GWENAËLLE HOURDIN, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU SPPPI PACA

"Travailler en commun pour réduire la pollution de l'air"

■ "Réponses" est encore un dispositif jeune. Quel bilan en tirez-vous ?

À un moment où tous les interlocuteurs ne s'adressaient plus la parole, il a eu le grand mérite de remettre tout le monde autour d'une instance comme celle du SPPPI, financée à tiers égaux par les industriels, les collectivités, puis l'État et les établissements publics. Ces trois ensembles font partie du comité de pilotage (Copil), auquel il faut ajouter les associations volontaires et les salariés, le tout étant adossé à un comité d'experts. Le premier constat, c'est que cette base poursuit ses travaux, ses rencontres. Nous avons tous pris une bonne habitude, celle du travail en commun.

■ Les citoyens ont-ils été satisfaits de leurs rencontres avec les industriels ou l'État ?

Complètement ! C'est différent d'évoquer ces institutions et de rencontrer ceux qui les incarnent. Le dialogue est plus constructif.

■ Quels ont été les temps forts en 2021 et 2022 ?

En 2021, nous avons pu mener une action d'envergure, forts d'un financement supplémentaire issu de notre reconnaissance par l'État. Nous avons pu recevoir les avis de 1 200 personnes, en 34 lieux, dans les 21 communes de l'arrondissement d'Istres. En 2022, pendant le premier temps de rencontre, au printemps dernier, nous avons réduit la voilure, mais rencontré 300 personnes dans un format pérennisé : ces contacts avec la population, les fiches actions construites avec le panel citoyen, les actions des parties prenantes, avant d'en rendre compte.

■ Les attentes évoluent-elles au fil des ans ?

Oui, même si elles tournent autour de deux grands thèmes, la réduction des pollutions industrielles, et leurs effets sur la santé. Face à des situations complexes, qui ne concernent pas que l'industrie, mais aussi les transports, par exemple, "Réponses" offre des espaces de dialogue pour évaluer à



Pour Gwenaëlle Hourdin, "Réponses" a permis un dialogue plus constructif.

/PHOTO SERGE GUÉRDULT

plusieurs les mesures utiles.

■ Que vous ont demandé les gens de nouveau ?

Une nouvelle attente s'est fait jour, celle du lien entre pollution et allergies. La réponse, c'est d'abord cette étude "Mistral", menée par "Kyomed" (lire en page 7).

■ Sur les 200 réponses formulées depuis trois ans, laquelle est, selon vous, la plus forte ?

La plus belle réponse, c'est l'arrêté pris par le préfet pour mieux encadrer les composés organiques volatils (COV) émis par les industriels. Une vraie problématique, nourrie par l'étude d'Atmosud "Scenarii", à laquelle l'État s'est attaché à répondre via la Dreal. Depuis deux ans, les industriels doivent les quantifier, les diminuer, en les quantifiant sur la

moindre fuite. C'était un dispositif spécialement créé pour la zone de Fos-Berre-Lavéra.

■ La prise en compte de la problématique de la qualité de l'air va-t-elle en grandissant parmi la population ?

Notre dispositif a une renommée croissante, mais encore perfectible. Depuis l'an dernier, nous nous sommes attachés à toucher de nouvelles catégories de la population, comme celles qui sont traditionnellement éloignées de ce type de débat. Les jeunes, notamment.

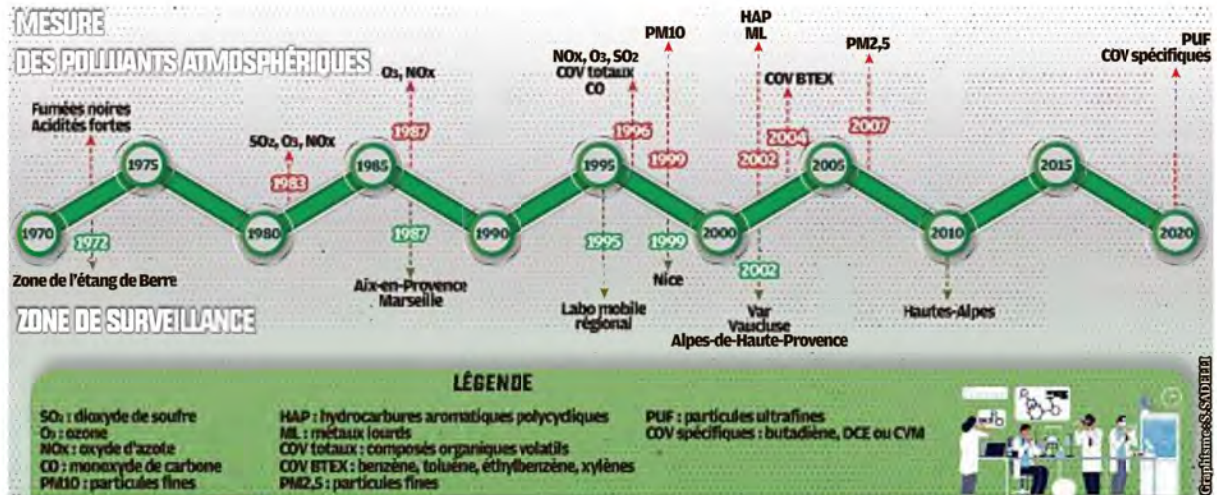
■ Comment faire pour les intéresser à la qualité de l'air ?

En allant à leur rencontre, en communiquant sur des supports qui leur sont davantage familiers... En 2019, nous avons constaté

qu'il manquait des jeunes dans notre panel de rencontres, alors que nous souhaitons coller à la pyramide des âges. Pour aller plus loin, un partenariat a été initié avec le conseil municipal des jeunes de Fos, un autre avec le centre social Schweitzer de Miramas et la mission locale Ouest-Provence. Et on construit peu à peu notre présence sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram... À l'inverse, nous souhaitons aussi aller vers les anciens et c'est ainsi que nous échangeons avec le conseil municipal des sages de Rognac, ou vers les quartiers populaires, où les habitants ont aussi des choses intéressantes à dire.

■ Est-ce que "Réponses" vit ainsi un second souffle ?

Non, c'est désormais un souffle en continu !



LA QUALITÉ DE L'AIR, MODE D'EMPLOI

Cinquante ans de mesure des particules et des gaz

1 972-2022. Le temps est passé vite... Mais Atmosud fête bien, cette année, les cinquante ans de surveillance de la qualité de l'air autour de l'étang de Berre. Même si l'organisme a connu d'autres noms, dont le plus connu reste Airfobep, il est aujourd'hui dimensionné à la taille des départements formant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec des capteurs disséminés autant dans les Bouches-du-Rhône que dans le Vaucluse, les Alpes-Maritimes, le Var, les Alpes-de-Haute-Provence ou les Hautes-Alpes.

"En 1972, rappelle Sébastien Mathiot (Atmosud), cette surveillance de la qualité de l'air a été une vraie spécificité créée pour accompagner l'essor des industries construites dans le triangle Berre-Fos-Martigues." Et on y mesurait, en grossissant le trait, les deux mêmes familles de polluants qu'aujourd'hui : les gaz et les particules. "Ce qu'on appelait à l'époque l'acidité forte et les particules issues des fumées noires."

Depuis cinquante ans, ces mesures ont énormément progressé, accompagnant les actions de l'État, la mise en place de nouvelles normes et les investissements des entreprises. Atmosud



Depuis cinquante ans, Atmosud n'a cessé de développer ses stations de mesure.

/ PHOTO E.G.

mesure aujourd'hui des composés gazeux et particulaires qui ont des impacts avérés sur la santé humaine, avec des valeurs réglementaires comme le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre ou le benzène, avec des valeurs toxicologiques comme les composés orga-

niques volatils, des métaux, des hydrocarbures aromatiques ou sans normes, mais avec des certitudes de dangerosité comme les particules ultrafines, black carbon ou encore, sur le plan de l'environnement, le dioxyde de carbone ou le méthane. Les mesures des pol-

luants s'effectuent depuis des stations implantées sur l'ensemble de la région, à proximité de sites industriels comme d'axes routiers ou en des endroits plus "préservés" pour leur donner toute la rigueur scientifique nécessaire. Pour une meilleure compréhension des observations, des relevés météorologiques sont réalisés en complément des informations partagées par Météo France.

"La mesure de la qualité de l'air est en évolution permanente, note Sébastien Mathiot, et s'adapte à l'amélioration des connaissances. De 1972 à 1987, on s'intéressait uniquement à la zone de l'étang de Berre, avant d'intégrer Aix et Marseille, en 1987, et aujourd'hui toute la région Paca." Véritable tournant dans la prise en compte de la qualité de l'air comme un enjeu de santé nationale, la loi sur l'air de 1996 (Loi Laure ou Lepage) a contribué à donner des moyens aux associations de surveillance.

"Un laboratoire mobile, dont nous avons été dotés en 1995, nous a permis de faire le tour de la région et de mieux déterminer les endroits qu'il convenait d'investiguer." Et d'implanter les 80 zones de mesure qui sont disséminées aujourd'hui, fournissant en direct de précieuses données.

Graphisme: S. OUBRI

GRÂCE AUX PROGRÈS TECHNOLOGIQUES

Une lente amélioration, de nouvelles données à venir

Ce sont des courbes qui descendent. Une pente douce, davantage "piste verte" que "piste olympique" la plus ardue. "Ça descend doucement, mais ça descend", sourit Sébastien Mathiot. À sa gauche, la concentration en dioxyde d'azote mesurée dans la région, dont la moyenne a diminué dans les 10 départements de Paca de 23 % entre 2019 et 2022. À sa droite, le même type de courbe, avec la mesure moyenne des particules fines (2,5, soit d'un diamètre de 2,5 microns), qui a diminué de 35 % pour la même période.

La preuve que, malgré des discours simplistes souvent entendus, la situation s'améliore, pour de nombreux polluants connus, même si l'évolution de la technologie permet de se saisir d'autres problématiques. "L'exemple le plus parlant des progrès effectués, c'est le dioxyde de soufre, le polluant vedette des années 90 qui était le résultat de l'utilisation de combustibles de mauvaise qualité par les industriels. D'où le déclenchement de ce qu'on appelait alors, et ce n'est pas si vieux, des

Le "potentiel oxydant" ou comment analyser l'air dans sa globalité.

plans Sternes, qui contraignaient les industriels à utiliser des combustibles à très basse teneur en soufre. De fil en aiguille, ils en sont venus à en utiliser tout le temps. Et depuis 2007, nous n'avons plus constaté de dépassement. Nous restons vigilants malgré tout."

Autre polluant vedette de la région, l'ozone, qui se forme chaque été dans notre territoire industriel, lequel combine, davantage que d'autres, tous les facteurs pour développer ce gaz: fort ensoleillement, industrie, trafic automobile... "Là aussi, au-delà des mesures pédagogiques lancées à destination du grand public, comme la réduction de la vitesse des voitures, d'autres sont imposées aux industriels, avec de réels effets."



La qualité de l'air va en s'améliorant doucement. De nouvelles mesures sont en place.

/PHOTO SERGE GUÉROULT

Ces progrès notables, auxquels il faut ajouter les nouvelles normes limitant les "COV" (lire page précédente) et le respect en moyenne annuelle des lignes directrices de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), s'accompagnent de l'apparition de nouvelles techniques. Elles permettent d'aller encore plus loin dans la mesure des particules ultrafines et commencent à investiguer au niveau du "potentiel oxydant" de l'air, ce que d'aucuns ont exprimé à travers l'expression passée dans le langage courant du "cocktail des polluants".

Les particules ultrafines (moins de 0,1 micron) constituent un nouveau domaine de mesure, pour lequel Atmosud a investi dans de nouvelles stations. Problème:

elles ne bénéficient pas encore de valeurs limite. "Leur dangerosité est avérée, puisqu'elles peuvent infiltrer le sang du fait de leur petite taille. Mais il n'existe pas encore de limite normative, ce qui ne nous empêche pas de documenter la connaissance à leur sujet, de façon à pouvoir donner de bonnes informations aux autorités lorsque cela arrivera."

Nouveau domaine en chantier, donc, ce fameux "potentiel oxydant", qui en est au stade de la recherche scientifique. "Analyser l'air dans sa globalité, c'est l'enjeu, pour répondre à la problématique de santé qui nous préoccupe. Ce qui implique de prélever des échantillons en différents endroits, et de les analyser."

Un nouveau challenge!



Sébastien Mathiot souligne les progrès constants mis en œuvre.

/PHOTO DR

ILS PARTICIPENT À "RÉPONSES"

Ils ont choisi d'intégrer le panel citoyen, l'aiguillon du dispositif

Simples citoyens, déjà engagés, ou pas, sur d'autres causes, préoccupés par les thématiques liées à l'air, la santé ou l'environnement, en pleine santé ou touchés au cours de leur vie par la maladie, ils ont intégré le panel citoyen du dispositif "Réponses". Et expliquent pourquoi.

VALÉRIE SAKAKINI

"Je participe au panel citoyen depuis 2019. C'est novateur de demander l'avis de la population! Je trouvais ça intéressant et, au final, c'est un devoir citoyen : on nous donne la parole, autant s'en saisir. Être confrontée directement aux industriels ou aux institutionnels, ça permet d'abord le dialogue et de sortir de cette image négative ou obscure qu'on a souvent d'eux. Ce sont finalement des gens accessibles. Ce qui me marque depuis trois ans, c'est cette préoccupation qui n'est pas partagée de manière égale autour de l'étang de Berre. Plutôt que de se plaindre, mieux vaut s'informer et les ateliers proposés sont accessibles. J'ai retiré quelque chose de positif de chaque réunion."

CATHERINE TROLLET

"J'ai intégré le panel, pour avoir des réponses à mes questions... Le dispositif porte bien son nom! J'ai envie de savoir ce qui se passe, d'autant que je suis personnellement touchée. Agir et vérifier que tout est transparent fait partie de mes motivations, même si je regrette de ne pas pouvoir m'impliquer davantage, trop prise par mon entreprise de conseil en com-



Le panel citoyen, ici en pleine réunion, permet des échanges directs enrichissants.

/PHOTO DR

munication ("e-nergiz") fondée il y a huit ans à Istres. Je suis attachée à ce territoire, comme tout le monde, et 'Réponses' me permet de mieux comprendre les problématiques des industriels, les incidents, les torches... Avec de la transparence et de l'envie, on peut faire avancer les choses."

MATHIEU BERNARDINI

"J'ai entendu parler du dispositif 'Réponses' par la presse il y a deux ans. L'année dernière, j'ai participé pour la première fois à une réunion du panel citoyen version 2022. Habitant Martigues, je

suis toujours posé des questions sur les problématiques de nuisances 'environnementales' sur le pourtour du bassin de l'étang de Berre. Je suis père de trois enfants tous nés à Martigues et nous nous posons beaucoup de questions sur les aspects qualité de l'air, pollution atmosphérique, nuisances olfactives, etc. Le travail initié par le SPPPI à travers le dispositif 'Réponses' est un très bon outil de communication pour les non-initiés. 'Réponses' réunit tous les acteurs qui œuvrent pour faire bouger les lignes vis-à-vis de ces problématiques notamment. Je

suis persuadé que le travail lancé il y a plusieurs années va permettre d'améliorer sur le long terme, la qualité de vie, de tous les habitants de notre territoire."

MURIEL PETITNICOLAS

"C'est courant 2020 lors d'un confinement que j'ai vu passer un post sur Facebook dans lequel il était proposé de rejoindre le panel citoyen. Je suis née et j'ai vécu mes vingt premières années à Martigues. Puis, j'ai vécu dans la région lyonnaise les vingt années suivantes pour revenir dans ma commune depuis vingt ans. J'ai pris conscience de l'évolution de l'environnement tant en positif qu'en négatif. De plus, ma famille et moi avons été affectés par des cancers et maladies respiratoires, allergies, asthme. De nature combative et impliquée dans les questions d'environnement, j'ai donc décidé d'intégrer 'Réponses'. J'estime qu'on ne peut pas déplorer des situations, et juste attendre. Si on veut du changement, il faut contribuer, mettre son petit caillou et faire avancer les choses. Mon implication va croissant, puisque depuis la rentrée, je participe au Copil, comité de pilotage du dispositif."



Valérie Sakakini, Mathieu Bernardini et Muriel Petitnicolas, trois des membres du panel citoyen, qui en retirent de nombreux enseignements.

/PHOTOS DR



L'étude "Mistral" rendra ses premiers résultats au début de l'année 2023. Les allergiques pourraient ensuite bénéficier de prévisions adaptées. /PHOTO C.S.

DES RELATIONS ENTRE POLLUTION ET ALLERGIES

"Mistral", l'étude qui ausculte le lien avec les allergies

C'était une attente exprimée par les citoyens rencontrés sur le terrain par le dispositif "Réponses". Quel lien pouvait-il être fait entre pollution, allergies, et rhinite ? La qualité de l'air dégradée, mélangée avec l'apparition des pollens, ou autres allergènes, est-elle de nature à favoriser l'apparition de ces rhumes, pénibles et fatigants ?

Pour y répondre, avec l'objectif de mettre au point des outils de prévention comme une application disponible sur smartphone, une étude participative, baptisée "Mistral", a été lancée, financée notamment par la région Paca et l'Europe. C'est la société montpelliéraine "Kyomed innov", spécialisée en santé numérique et connectée, qui travaille depuis cinq ans, avec de nombreux partenaires, sur ce sujet mis en évidence par l'étude "Scenarii".

"Le protocole a d'abord défini trois grandes zones d'étude, in-

diqué Daniel Laune, directeur de la société. Celle des 21 communes de l'arrondissement d'Istres, ainsi que les villes d'Aix-en-Provence et Marseille. Trois zones qui présentent des caractéristiques différentes et des marqueurs comme les polluants industriels autour de l'étang de Berre, une forte densité de population et de circulation à Marseille comme Aix, avec aussi pour la première nommée tout le trafic du port."

De juin 2021 au 31 août 2022, 1 056 personnes ont participé à cette étude, qui leur demandait de noter chaque jour l'étendue de leurs symptômes allergiques, au niveau du nez, des yeux, des gênes respiratoires. "Quinze mille questionnaires ont été remplis, complète Daniel Laune. Parmi les 1 056 volontaires, 300 à 400 ont participé de façon très régulière à l'enquête. Comme ils étaient géolocalisés, nous avons pu regarder les mesures des capteurs Atmosud si-

multanément à la description des symptômes." Lors d'épisodes où la qualité de l'air est dégradée, l'idée était donc d'évaluer si les allergies étaient exacerbées par certains polluants, en croisant les données recueillies. "L'analyse des résultats est en cours, et nous pourrions établir des corrélations entre les phénomènes d'ici à janvier 2023." Et déterminer si l'exposition à certains pollens dans des périodes données peut être plus gênante qu'à d'autres.

En fonction des conditions météorologiques, du sens du vent, de la température, de la saison et l'apparition saisonnière des allergisants (pollens, cyprès, ambroisie, graminées), il sera alors envisageable de fournir des prévisions aux citoyens souffrant de ces rhinites à répétition. "Avertir à J-1 d'un épisode, ce serait utile. Nous ne donnerons pas de conseils médicaux, mais plutôt relatifs à la vie quotidienne: évitez de rouler les fe-

nêtres de votre voiture ouvertes, lavez-vous les cheveux en rentrant chez vous..." Quant à l'impact exact de la pollution, il n'est pas encore connu. "La seule certitude, c'est que la pollution accentue les maladies respiratoires. Son impact sur les allergies, c'est justement ce que Mistral cherche à mieux caractériser." Les résultats de cette étude seront publiés en 2023 sur www.mask-paca.com (et dispositif-reponses.org). Ils seront utiles pour les pouvoirs publics, la recherche et les personnes allergiques, qui pourront utiliser l'application "Mask-air". "Les scientifiques appréhenderont mieux le lien entre l'exposition aux polluants et pollens d'une part, et le contrôle de la rhinite allergique d'autre part, conclut Daniel Laune. Et les pouvoirs publics pourront déployer une politique de prévention afin de limiter l'incidence de la rhinite allergique et de ses complications."

PEUT-ON RÉDUIRE LES REJETS INDUSTRIELS?

Marc Bayard: "Les industriels n'ont jamais cessé d'agir"

Ancien délégué général de l'Union des industries chimiques, ancien directeur de Naphchimie, Marc Bayard est aujourd'hui vice-président du GMIF (Groupement maritime et industriel du golfe de Fos) et président de l'association Environnement industrie. Voix posée, discours clair, il témoigne de l'évolution de l'industrie ces dernières années et défend les progrès des procédés industriels dans notre région pour réduire leurs rejets, sans nier les possibles incidents et les progrès qu'il reste à accomplir.

La question posée par les habitants du territoire est claire: les industriels peuvent-ils faire le nécessaire pour réduire leurs rejets?

C'est la question centrale du dispositif "Réponses", de cet acronyme qui signifie "Réduire les pollutions en santé environnement". C'est la question de fond, à laquelle je vais répondre par l'affirmative, d'autant que les industriels le font déjà depuis longtemps, sans que le grand public en ait pris conscience. Mais bien sûr, on peut toujours aller plus loin!

Qu'est-ce qui a été fait, concrètement, depuis ces années où l'industrie pétrolière, chimique et sidérurgique s'est implantée entre Berre, Martigues et Fos-sur-Mer?

Les progrès ont été constants. Prenez les quatre grandes familles de polluants: le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NO_x), les poussières et les composés organiques volatils (COV): leurs émissions ont baissé de 85%! Quand la technologie permet ces progrès, quand la réglementation change, les industriels s'adaptent.

Est-ce une volonté de leur part, ou une réglementation qui les y contraints?

Ce n'est pas aussi manichéen. Il existe effectivement une réglementation européenne, qui demande à utiliser les meilleures technologies possible, avec des déclinaisons nationales, voire locales. Schématiquement, quand une nouvelle technologie apparaît, quand elle est source d'améliorations avérées chez un industriel, tous les autres



Vu d'avion, le site pétrochimique de Lavéra, en bas, et les installations du port pétrolier voisin côtoient des quartiers de Martigues comme de Port-de-Bouc.

/PHOTO E.G.

sont enjointés à la mettre en œuvre. La réglementation, c'est aussi la capitalisation d'un savoir-faire, elle fixe un cadre pour tout le monde.

Une amélioration entraîne d'autres alors... Pour autant, la marche des usines s'accompagne régulièrement de rejets. Pourquoi?

Il n'y aura jamais, dans ces sites complexes et de taille, zéro risque, ni une absence totale d'incident. Oui, c'est évident, il y a régulièrement des incidents, qui s'accompagnent d'émissions à la torche, et il y a encore des progrès à faire en termes de rejets à l'atmosphère. Même si ceux-ci ont beaucoup diminué et que les émissions à la torche sont plus courtes qu'il y a quelques dizaines d'années, et sans commune mesure avec ce qui était rejeté alors. Mais la sensibilité au sujet a également évolué.

C'est-à-dire?

Le niveau de tolérance du citoyen a baissé, c'est un constat. Il est très difficile pour les industriels

d'argumenter face à un sentiment de perception qui tourne autour d'une affirmation "rien n'est fait". Ce qui est faux, même si chaque incident ou arrêt d'unité programmé incite les gens à penser le contraire. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les délais pour arrêter ou redémarrer une unité sont réduits et génèrent moins de rejets. Des inci-

dents sont très impactants en termes d'image, même s'il sera difficile d'obtenir une fiabilité à 100%.

Quel est le grand enjeu pour demain?

Les composés organiques volatils, avec des substances comme le benzène dont on connaît les facteurs cancérigènes. Les niveaux sont très faibles, mais il faut continuer à agir sur ce sujet, en maîtrisant de mieux en mieux les fuites qui peuvent intervenir. D'un site à l'autre, des évolutions majeures sont en cours, comme le projet "Odas" à ArcelorMittal (*lire page suivante*).

Et la décarbonation, dont on parle tant?

Des grands projets sont menés dans notre territoire, notamment avec la production d'hydrogène. C'est à une échéance de quelques années, mais cela sera source de nouveaux progrès, c'est indéniable.



Marc Bayard, vice-président du GMIF.

/PHOTO E.G.

PEUT-ON RÉDUIRE LES REJETS INDUSTRIELS?

ArcelorMittal sort le grand jeu

Réduire l'impact environnemental du site de Fos-sur-Mer, sa consommation énergétique et contribuer à préserver la biodiversité, dans le cadre de la certification "ResponsibleSteel" obtenue par ArcelorMittal Méditerranée en 2022, c'est le triple enjeu des équipes du géant de l'acier impliquées dans ces chantiers. Si le changement climatique est un enjeu majeur, l'industriel ne délaisse pas pour autant le sujet de la pollution de l'air.

L'un des grands enjeux, c'est la fameuse décarbonation, pour laquelle le site a défini et démarré les premières étapes de sa feuille de route. La réduction visée est de 35% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et la neutralité carbone à l'horizon 2050. Le premier projet de décarbonation est engagé avec la construction du four poche qui va permettre d'intégrer cinq fois plus d'acier recyclé à sa production et réduire ainsi les émissions de CO2. Cette transformation visant à décarboner le procédé de fabrication aura un impact positif sur le climat tout en permettant d'améliorer la qualité de l'air.

Cinquante nouveaux millions d'euros

Pendant la décennie 2010-2020, 100 millions d'euros ont été investis pour réduire l'empreinte environnementale de l'usine. "Les émissions du site ont été réduites fortement durant ce même laps de temps, indique la direction. -45% pour les dioxydes de soufre et les dioxydes d'azote, -70% pour les poussières, -79% pour le benzène et -85% pour les dioxines." Pour y arriver,



Le système de filtration, baptisé Odas (O Dust at Sinter Plant), est en cours d'installation.

/PHOTO DR

plusieurs unités ont été mises en service comme la désulfuration des gaz de cokerie, le dépoussiérage à l'enfournement des convertisseurs de l'aciérie, annonce l'industriel.

Pour les salariés du site comme pour les riverains de Fos, le changement le plus visible est la mise en place d'un système d'allumage automatique des chandelles, un dispositif de mise en sécurité qui permet, depuis cet été, d'assurer la combustion de gaz de cokerie en cas d'incident, afin d'en réduire significativement l'impact environnemental. Les émissions de fumées jaunes, qui s'étaient reproduites ces der-

niers mois, devraient ainsi être jugulées. Pour les mois et années à venir, le sidérurgiste fosséen a décidé d'engager 50 nouveaux millions d'euros, jusqu'en 2023. "Le projet majeur dans ce domaine concerne l'unité d'agglomération, où l'installation d'un filtre innovant est en cours. D'une surface de 20000 m², il permettra de réduire les émissions de poussière de cette unité de production de 40%, l'équivalent de 15% des émissions de poussières canalisées du site."

La mise en service de la première phase de cet investissement de 20 millions d'euros a été réalisée cet été. Ce projet est financé avec le

concours de l'Union européenne, avec le Fonds européen de développement régional. Les phases ultérieures à ce projet sont en cours de développement.

D'autres projets sont en cours sur le site, comme la construction d'un nouveau stockage de gaz de haut-fourneau et, dans le domaine des économies d'énergie, des projets solaires et la généralisation d'éclairages à Led.

Tous ces investissements vont de pair avec un renforcement du lien avec les riverains, invités à rencontrer la direction régulièrement, comme le panel de citoyens du dispositif "Réponses".

À FOS-SUR-MER ET BERRE-L'ÉTANG

LyondellBasell réduit ses rejets

Deux grands arrêts se sont succédés sur les sites du groupe installés à Fos-sur-Mer et Berre-l'Étang. Deux périodes destinées à la maintenance et aux investissements, qui étaient les plus importantes dans l'histoire de ces deux sites.

Dans les vingt dernières années, la direction de LyondellBasell affiche une réduction de 80% de l'émission des COV (composés organiques volatils). Une action qui s'est poursuivie par exemple à

Berre, avec des investissements de l'ordre de 100 millions d'euros, lors du grand arrêt, pour optimiser et réduire ces émissions. "Ce qui est passé, détaille la direction, par des actions sur les émissions fugitives. Plus de 250 vannes ont été changées et pour optimiser la combustion, un nez de torche dernière génération a été installé."

Pour mieux expliquer le recours à cette torche, un clip pédagogique a été mis en ligne (clip.que

www.dispositif-reponses.org). Ce qui permet aux riverains de mieux en percevoir l'importance, même si quelques épisodes ont marqué leur vie quotidienne ces derniers mois. Avec la modernisation des chaudières et le changement d'alimentation des combustibles, les rejets de dioxyde d'azote et de dioxyde de soufre, principales émissions du site de Berre, sont en diminution constante.



LyondellBasell a mené deux arrêts d'importance à Fos puis Berre.

/PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS ÉLECTRIQUES

À Istres, 28 bornes et des aides à l'achat d'un véhicule

Face au changement climatique, comme au coût des carburants, l'essor des véhicules électriques est incontestable, surtout dans les villes qui ont su se doter d'infrastructures et d'une politique globale en la matière. C'est le cas à Istres, où ce développement est pensé depuis 2014, et aboutit aujourd'hui à son développement continu.

"En 2014, indique Yves Garcia, adjoint au maire délégué à l'environnement, à l'écologie et au cadre de vie, nous avons commencé à travailler sur ce sujet avec un bureau d'études et les services municipaux. À l'époque, ce n'était pas encore très répandu et on a mis deux ans pour construire un plan global, à la demande du maire François Bernardini. Il voulait qu'on mène le dossier dans sa totalité, et il avait raison."

Choisir des bornes rechargeables, déterminer leur puissance, leur installation, c'est le premier dossier qui a été porté, avec une mise en place qui s'est concrétisée en 2016 et 2017. "Ce projet global a non seulement été subventionné par l'Ademe, à hauteur de 168 000€ sur un total de 400 000€, mais il nous a valu aussi



À Istres, 28 bornes doubles ont été installées pour permettre la recharge rapide des véhicules en ville.

(PHOTO ARCHIVES P.M.)

de recevoir, au Conseil économique, social et environnemental, à Paris, le prix de l'énergie citoyenne. En 2017, nous étions la première ville en France à afficher une telle densité de sites en charge accélérée: 28 bornes doubles, soit un total de 56 points de recharge de 22 kWh chacun."

Les bornes installées, restait à encourager les habitants à choisir l'énergie électrique, autant pour leur voiture que pour leur vélo. Et là, pas de secret, c'est en favori-

sant le pouvoir d'achat, via une subvention municipale, que la mairie a accéléré leur développement: "La première délibération du conseil municipal, en juillet 2017, portait sur 50 voitures neuves et 50 vélos électriques." Et l'aide se portait à 1 500 € pour une voiture, 150 € pour un vélo. Des sommes qui pouvaient s'ajouter à la prime de 5 000 € du Conseil départemental, arrêtée en janvier 2022, aux 6 000 € de l'État, ainsi qu'à la possible prime à la

conversion, plus connue sous le nom de prime à la casse, d'un montant de 2 500 €.

L'enveloppe n'a fait qu'augmenter depuis, avec, pour 2021, 150 voitures électriques neuves ne dépassant pas un prix d'achat de 45 000 € et 250 vélos. "Au total, depuis 2017, la Ville a subventionné l'achat de 415 voitures électriques et 610 vélos électriques." Une belle satisfaction, d'autant que ces "primes" touchent de nombreuses catégories de la population. "C'est vraiment disparate, ajoute l'adjoint au maire. Bien sûr, on a davantage de jeunes pour les vélos et des tranches d'âge à partir de la trentaine pour les voitures, mais il n'y a pas de profil type d'acquéreur. Et nous continuons à être très sollicités en mairie, avec un formulaire simplifié mis à disposition des Istréens."

Et la municipalité a donné l'exemple, passant tous ses véhicules à l'électrique. "Ça est, notre flotte, soit 250 véhicules, est entièrement électrique, de la voiture de service jusqu'à la balayeuse."

Seuls quelques engins, comme des tractopelles, ne sont pour l'instant pas encore disponibles sur le marché.

DAVANTAGE D'ESPACES VERTS

Miramas remet la nature et même la forêt en ville



Le boulevard Aubanel, une réussite emblématique.

(PHOTO VILLE DE MIRAMAS)

Une ville verte au pays du chemin de fer... C'est l'objectif de la municipalité de Miramas qui s'est lancée dans une multitude de projets pour reverdir la ville. La réussite emblématique, c'est la transformation du boulevard Aubanel, ancienne artère à deux fois deux voies, désormais remplacée par la voie rapide qui contourne la ville. Sur cet axe important, 80 % de la surface ont été désimperméabilisés. Et il suffit d'y passer, en voiture, à vélo ou à pied, pour mesurer le changement: des jardins, des aires de repos bordées par des plantations ont permis à cet axe de retrouver une nouvelle vie.

"Miramas, c'est 65 % de zones naturelles et agricoles, détaille le maire Frédéric Vigouroux. Jusqu'en 2026, nous avons le projet de planter 700 nouveaux arbres, de créer une cinquantaine de jardins partagés ou familiaux et de végétaliser 5 000 m² de surface dans les écoles de la ville." Trois premières écoles devraient en bé-

néficier en 2023, et tous les types de quartiers sont concernés par ce retour de la nature: "Des projets d'écoquartiers se dessinent pour La Maille 1 et 2, alors que des sentiers de randonnée et des parcours sportifs vont intégrer le domaine de Cabasse et Belleval, le poumon vert de la ville." Créer des îlots de fraîcheur, lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi recréer du lien social, ce sont les bénéfices de ces actions qui préservent la biodiversité tout en dynamisant la convivialité.

Alors que l'essentiel des espaces verts de la ville sont désormais alimentés en eau brute, d'autres projets prennent des contours ambitieux, comme la plantation d'une petite "forêt urbaine", prévue cet automne dans le quartier du Monteau. Et pour mieux connaître, et mieux protéger la faune et la flore locales, un atlas de la biodiversité communale sera lancé au printemps prochain.

ELLES SONT IMPLIQUÉES DANS LE DISPOSITIF

Carte blanche à trois associations

Elles font partie du comité de pilotage du dispositif "Réponses". À ce titre, les associations ont un rôle essentiel à jouer et peuvent faire part de leurs préoccupations directement à des interlocuteurs institutionnels, comme l'État ou les collectivités, mais

aussi aux industriels. Des échanges qui ont permis de faire progresser la prise en compte de leurs observations, elles qui sont en prise directe avec la population des 21 communes concernées.

Dans le cadre de ce supplément rédaction-

nel consacré à "Réponses", nous avons choisi de leur poser les trois mêmes questions, simples, et de leur donner carte blanche, dans le contenu de leurs... réponses. L'Étang marin, Éco Relais et FNE-Paca, toutes impliquées dans le dispositif, se sont prêtées au jeu.

BERNARD NICCOLINI

Président de la coordination L'Étang marin

■ Pourquoi avez-vous décidé de vous associer à ce dispositif ?

La coordination de L'Étang marin est adhérente au SPPPI et milite pour la prévention des pollutions industrielles depuis de nombreuses années. Lorsque le dispositif "Réponses" a été initié en interne, c'est tout naturellement que nous avons souhaité y être associés. Le rapprochement avec les industriels au travers du GMIF (Groupe maritime et industriel de Fos), les collectivités territoriales, l'État et les établissements publics, les associations, les salariés, le panel citoyen et un comité d'experts, permet un travail d'équipe remarquable. Tous ces "savoirs", qui travaillent ensemble et simultanément, sont une grande richesse qui nous permet d'espérer obtenir des résultats à la hauteur des attentes des 300 000 habitants du territoire.

■ Quel rôle y jouez-vous ?

La coordination L'Étang marin a intégré le Copil (comité de pilotage) de "Réponses" en début d'année 2022. Les associations jouent le rôle d'animateur dans le dispositif "Réponses". Autant dire que s'il est



Les associations sont partie intégrante du dispositif "Réponses".

/ PHOTO DR

important de rassembler tous ces "savoir-faire", il est également très important et de notre devoir de les "faire savoir" aux populations qui sont en attente d'informations et de résultats.

■ Quelles sont les évolutions que vous préconisez pour l'avenir de "Réponses" ?

En premier lieu, il est impératif de pérenniser le SPPPI en recher-

chant des financements plus importants, en renforçant les relations avec les partenaires et en cherchant à augmenter le panel des partenaires par exemple. Ensuite il nous faut pérenniser les acquis, puis développer des missions nouvelles répondant aux besoins locaux. Enfin, améliorons encore la communication au sens large afin de mieux faire connaître le SPPPI et son dispositif.

Gregoire Atichian FNE-Paca

■ Pourquoi avez-vous décidé de vous associer à ce dispositif ?

Je suis membre de FNE-Paca, je milite pour l'écologie et, au premier titre, pour les sujets santé/environnement et le réchauffement climatique.

J'ai été élu par mes pairs au CA du SPPPI. Et la suite logique était de participer au dispositif "Réponses".

■ Quel rôle y jouez-vous ?

Le rôle spécifique des associations est de présider le groupe de suivi des fiches actions, veiller à ce que les fiches soient compréhensibles, veiller à leur pertinence, veiller à leur mise en œuvre par les émetteurs et à l'avancement des réponses. Il va sans dire que les associations participent au comité de pilotage de "Réponses".

■ Quelles sont les évolutions que vous préconisez pour l'avenir de "Réponses" ?

Élargir la zone d'action, par exemple à la région Gardanne-Sepèmes, avec plusieurs industriels tels que Gazel, Altéo, Lafarge et SPI Pharma.

RENÉ TASSY

Président d'Éco Relais Côte bleue/sud étang de Berre

■ Pourquoi avez-vous décidé de vous associer à ce dispositif ?

L'association Éco Relais Côte bleue/sud étang de Berre, que je préside, est adhérente au SPPPI depuis plus d'une dizaine d'années. Ce sont les associations qui, au sein du SPPPI, sont à l'initiative de "Réponses". Nous sommes partis du constat que le SPPPI travaillait en autarcie, certes en faisant avancer les échanges entre les divers collèges sur les sujets concernant les pollutions industrielles, mais qu'il ne répondait pas assez aux inquiétudes grandissantes des populations sur la qualité de l'air et ses conséquences sur la santé. C'est comme cela,

qu'avec la validation des différents collèges, le dispositif "Réponses" est né. Son but, concerter avec la population et mettre en place des actions efficaces, portées par les acteurs des différents collèges, afin de réduire les pollutions et répondre ainsi à ces inquiétudes et attentes.

■ Quel rôle y jouez-vous ?

Les associations jouent un rôle central, dans le suivi du processus et de validation des actions, face aux attentes exprimées par les citoyens et les citoyennes. Le groupe de travail, de lecture des fiches émises par les porteurs des actions, est présidé par les associations. Le panel des ci-

toyens volontaires est totalement impliqué dans ce suivi et apporte sa propre analyse sur le déroulement du processus.

■ Quelles sont les évolutions que vous préconisez pour l'avenir de "Réponses" ?

Je n'oublie pas que dans le sigle SPPPI Paca, il y a Paca. C'est pour cela, qu'avant de travailler sur d'autres thèmes en matière de pollutions (autres que la pollution de l'air), je pense qu'il faut travailler sur d'autres zones qui sont aussi demandeuses pour la mise en place de cette démarche, comme la zone d'activité de Gardanne.

La Provence

COMMENT PARTICIPER AU DISPOSITIF "RÉPONSES"

Des rencontres, un site...

Pour développer encore son impact auprès de la population des 21 communes de l'arrondissement d'Istres (*), le dispositif "Réponses" se démultiplie, et poursuit des échanges via différents canaux. Si les temps essentiels font l'objet d'articles réguliers dans les colonnes de *La Provence*, le site internet dédié (www.dispositif-reponses.org) permet d'avoir une connaissance exhaustive de l'historique du sujet, de l'actualité en cours et des bases sur lesquelles ont été construites cette réflexion et ces actions d'ampleur. On peut s'abonner à une newsletter, ou encore suivre "Réponses" sur une page Facebook dédiée.

Au printemps dernier, "Réponses" est retourné à la rencontre des habitants pour recueillir de nouvelles préoccupations en termes de pollution de l'air et faire connaître la démarche. Il ressort de ces échanges avec les populations, un avis positif de ce dialogue initié depuis trois ans entre les acteurs du territoire et les habitants. Aujourd'hui, conforté par ces résultats, "Réponses" lance un nouveau temps de dialogue avec les citoyens pour consolider ce dernier et poursuivre les actions du dispositif. À

l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air, tous les habitants et usagers du territoire des 21 communes sont invités à participer à des ateliers participatifs pour débattre ensemble, avec les acteurs du territoire, des actions concrètes contre la pollution de l'air en réponse aux préoccupations des citoyens, autour de deux thèmes: "Réduire les pollutions industrielles" et "Connaître l'impact santé/environnement". Trois dates sont prévues: le 13 octobre de 18h à 20h à Berre-l'Étang sur le site LyondellBasell, salle Flo-

ry, poste de garde Aubette, chemin départemental 54, 13130 Berre-l'Étang; le 14 octobre de 18h à 20h à Istres, au château des Baumes, 48, boulevard Dethez; et le 15 octobre de 10h à 12h à Martigues, au cinéma La Cascade, 35, cours du 4-Septembre. Ces ateliers sont ouverts à tous, gratuits, sur inscription préalable à contact@dispositif-reponses.org.

(*) Berre-l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensûès-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, Marnagnane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles.

Toutes les informations sur www.dispositif-reponses.org

POLLUTION DE L'AIR, TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS !



Rejoignez le dispositif
"Réponses"
sur Facebook



ATELIERS PARTICIPATIFS DU 13 AU 15 OCTOBRE 2022 BERRE L'ÉTANG, ISTRES & MARTIGUES

Le SPPPI PACA vous invite à des ateliers de travail participatifs pour débattre ensemble, avec les acteurs du territoire, des actions concrètes contre la pollution de l'air en réponse à vos préoccupations.

« Réduire les pollutions industrielles »
« Connaître l'impact santé/environnement »



Des préoccupations
sur la pollution de l'air?
Les réponses sont
peut-être ici

Ateliers gratuits et ouverts à tous sur inscription préalable par mail à contact@dispositif-reponses.org